

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 305-B-P
Eclépens – Oulens-sous-Echallens
(Route d'Oulens)

En raison de travaux d'entretien, dans les Côtes d'Oulens le tronçon de la Route Cantonale N° 305-B-P, compris entre l'intersection avec la route cantonale 309-C-S (route d'Eclépens) et la jonction autoroute « la Sarraz », sera mise en sens unique à la descente direction Eclépens.

Le lundi 20 octobre de 07h30 à 16h30
et
mardi 21 octobre de 07h30 à 16h30

Sens : Oulens-sous-Echallens - Eclépens : OSR 4.08 Sens unique.

Sens : Eclépens - Oulens-sous-Echallens : OSR 2.02 Sens interdit, déviation par Eclépens – Daillens – Bettens – Oulens-sous-Echallens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes d'Oulens-sous-Eclépens, Daillens, Bettens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens, Cossonay
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- Voyer Région Centre
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DCIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 305-B-P Eclépens - Oulens-sous-Echallens

Date	Dessin	Référence	N° Plan
13.10.2025	LNR	2522-63	00

Fermeture	Restriction particulière
Déviation	Manifestation
Zone de feux	Autre

